

Nous devons nous assurer que nos efforts en vue de faire respecter la loi ne font pas du Canada un refuge pour ceux qui fuient la justice.

* * *

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT DE HAMILTON—ON DEMANDE UNE PLUS GRANDE UTILISATION

M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le Président, les ministres des Transports qui se sont succédé sont bien au courant des initiatives que j'ai prises au fil des ans, comme député de l'aéroport de Hamilton, pour encourager le gouvernement du Canada à réorienter le trafic aérien vers Mount Hope.

● (1410)

Dernièrement, vu la crise qui frappe l'aéroport international de Toronto, j'ai fait des déclarations officielles dans ma circonscription et j'ai imploré en privé le ministre d'État aux Transports (M^{me} Martin) de choisir Hamilton comme troisième terminal de l'aéroport de Toronto. J'ai été ravi de voir un autre député de Hamilton rattraper le temps perdu et offrir son appui hier à la Chambre.

Il s'agit d'un investissement fédéral d'environ 52 millions de dollars. Mount Hope est à une heure de route de l'hôtel Royal York.

Nos collègues de Toronto et de la péninsule s'interrogent. L'aéroport de Hamilton est le secret le mieux gardé du sud de l'Ontario.

Je suis au courant de la politique du ministère des Transports de ne pas donner ordre aux compagnies aériennes d'atterrir dans certains aéroports. Je prie cependant le gouvernement de faire exception dans le cas de Hamilton et de relancer l'aéroport.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

ON PRÉCONISE LA MISE SUR PIED DE PROGRAMMES D'ADAPTATION SPÉCIAUX À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, au cours des dernières élections, tous les Canadiens, et même ceux qui étaient en faveur de l'Accord de libre-échange, ont appuyé sans réserve la mise sur pied de programmes d'adaptation à l'intention de ceux qui seraient touchés par l'accord.

Article 31 du Règlement

Au début de l'année, tous les premiers ministres provinciaux ont réclamé la création de programmes d'adaptation spéciaux et le Conseil économique et la Commission Macdonald ont fait des recommandations dans le même sens.

Personne n'accepte la réponse du gouvernement selon laquelle la Planification de l'emploi permettrait aux Canadiens de s'adapter au libre-échange ou que nous devrions attendre les propositions de la Commission de Grandpré qui viendront l'été prochain. Depuis 1984, les programmes d'emploi et de formation ont été réduits de 32 p. 100, soit ramenés de 2,2 milliards de dollars en 1984 à 1,5 milliards de dollars en 1988. A l'heure actuelle, des milliers de Canadiens n'ont pas accès à des programmes de formation et de recyclage et il existe une pénurie de travailleurs qualifiés dans certaines régions du Canada.

Un grand nombre de Canadiens ont déjà été touchés par l'Accord de libre-échange. Songeons aux travailleurs de Gillette, par exemple. Nous avons absolument besoin de programmes spéciaux pour contrer les effets négatifs de l'accord. Quand le premier ministre (M. Mulroney) saura-t-il écouter les Canadiens?

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, l'opposition a décidé de monter en épingle toute fermeture d'usine, en les attribuant toutes à l'Accord de libre-échange.

Mais il y a des tas de bonnes nouvelles un peu partout et c'est aux ministériels encore une fois qu'il incombe de faire voir toute la vérité.

C'est ainsi que Dupont Canada, qui a une usine dans ma circonscription de Sarnia—Lambton, annonçait récemment une augmentation de 50 p. 100 de ses dépenses d'investissement pour 1989 afin de profiter des possibilités que lui offre l'Accord de libre-échange.

Cela représente 375 années-personnes de travaux extérieurs dans l'ingénierie, 600 années-personnes dans les métiers du bâtiment et 600 années-personnes dans la fabrication du matériel. Ces emplois s'ajoutent à ceux qui continuent de se créer à l'intérieur même de Dupont.